



Paris, le 23 avril 2025

Pénuries de 14 médicaments en psychiatrie depuis le 1^{er} janvier 2025 : une situation intenable et qui s'accroît...

Depuis le 1^{er} janvier 2025, 14 tensions d'approvisionnement et ruptures de stock en médicaments psychotropes ont été publiées par l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé (ANSM)¹.

Comme précisé par la Direction Européenne de la Qualité du Médicament & Soins de Santé, « la menace des pénuries de médicaments, qui nuisent à la continuité des soins et entraînent des augmentations de coûts, plane constamment sur les systèmes de santé européens. Ce problème est antérieur à 2020, mais a été exacerbé par les conséquences de la pandémie de COVID-19 et par l'instabilité géopolitique ».

Depuis plusieurs mois, la psychiatrie se trouve particulièrement en difficulté avec des tensions d'approvisionnement récurrentes allant jusqu'aux ruptures, et ce pour des molécules de plus en plus nombreuses.

¹ <https://ansm.sante.fr/disponibilites-des-produits-de-sante/medicaments?orderIndex=0&order=DESC>

Quels psychotropes sont concernés ?

Des psychotropes jugés essentiels (cf. liste des médicaments essentiels du Ministère du travail, de la santé et des solidarités ²) à savoir des traitements de fond indispensables à la prise en charge médicamenteuse au long cours de nos patients : des antipsychotiques (la Quétiapine, l'Olanzapine injectable à libération prolongée, la Palipéridone injectable à libération prolongée à titre d'exemple), des thymorégulateurs avec le Lithium ou encore des antidépresseurs (notamment la Sertraline).

Quelles conséquences pour les patients ?

- Des déstabilisations cliniques allant jusqu'à des hospitalisations (cas récent d'une patiente hospitalisée suite au remplacement de la Quétiapine à Libération Prolongée par la Quétiapine à Libération Immédiate comme préconisé dans les alternatives de l'ANSM). Le lithium est le « Gold Standard » de la prise en charge de la maladie bipolaire, faisant l'unanimité de toutes les recommandations internationales, comment imaginer ne pas pouvoir en disposer ? ³
- Pour les injections d'Olanzapine Injectable, elles sont réalisées en hôpital de jour. Les patients peuvent venir de loin, selon les territoires, et il faut reporter les rendez-vous le temps de pouvoir disposer de l'injection et espérer que le report ne sera pas à l'origine d'un effet de fin de dose trop important et d'une éventuelle rechute clinique. Il faut imaginer que de nombreux patients disposant des injections mensuelles ont cette proposition de thérapeutique car leur adhésion médicamenteuse à un traitement par voie orale n'est pas optimale.
- Concernant la Sertraline, il s'agit, à nouveau d'un des antidépresseurs les plus utilisés que ce soit dans l'Episode Dépressif Caractérisé ou dans les troubles anxieux. En effet, il présente une pharmacocinétique et un profil d'efficacité intéressants avec peu d'interactions médicamenteuses, comparativement aux autres inhibiteurs sélectifs de la recapture de la sérotonine, rendant sa rupture d'autant plus fâcheuse. Ce qui est craint avec les arrêts d'antidépresseur est le syndrome de discontinuation, cliniquement ressenti par les patients ⁴.
- C'est un véritable « casse-tête » pour les patients et leurs aidants pour essayer de trouver une officine pouvant leur dispenser le traitement, sachant que, de par la maladie, ce type de recherche est particulièrement anxiogène.
- Une surcharge pour le système de santé : les hospitalisations et les consultations d'urgence liées aux rechutes augmentent. Psychiatres, pharmaciens et infirmiers se retrouvent démunis.

Appel à l'action

Nous appelons les autorités sanitaires, les laboratoires pharmaceutiques et les décideurs politiques à prendre des mesures urgentes pour résoudre cette crise. Nous demandons :

- **Une transparence accrue** sur les stocks et les approvisionnements de médicaments, les ruptures étant qualifiées de ruptures à durée indéterminée. De la même façon, les causes de ces ruptures doivent clairement être identifiées. Pour cela, nous demandons la mise à disposition d'un outil permettant d'identifier les stocks détenus par les laboratoires pharmaceutiques, les dépositaires et les grossistes-répartiteurs ainsi que les pharmacies hospitalières et les pharmacies d'officine. Cet outil devra également

² https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/liste_medicaments_essentiels_2024.07_08.pdf

³ Overview | Bipolar disorder: assessment and management | Guidance | NICE

⁴ <https://doi.org/10.1016/j.euroneuro.2022.10.005>

permettre la transmission de l'ensemble des informations concernant le produit de santé indisponible (origine de la rupture, délais envisagés, mesures en cours, éléments de priorisation des patients, alternatives recommandées, ...).

- **Des solutions concrètes** pour garantir un approvisionnement continu et stable des médicaments essentiels. Pour cela, nous demandons la mise en place d'un dispositif incitant les laboratoires fabricants à maintenir l'accès à ces médicaments et des dispositions réglementaires permettant de faciliter les flux de médicaments en pénurie, notamment entre les pharmacies à usage intérieur et les pharmacies d'officine.
- **Un soutien renforcé** pour les professionnels de santé et les patients affectés par ces pénuries. Nous souhaitons notamment que les autorités sanitaires sollicitent le plus en amont possible les sociétés savantes médicales et pharmaceutiques et qu'elles les accompagnent et les soutiennent dans leurs travaux de recherche d'alternatives (AMM, hors AMM, préparations).

La psychiatrie française est déjà à bout de ses moyens et ses professionnels épuisés et en sous-effectifs criants.

Laurent BEAUMONT

Président de l'Association Nationale des Responsables Qualité en PSYchiatry (ANRQPSY)

Philippe BESSET

Président de la Fédération des Syndicats Pharmaceutiques de France (FSPF)

Anne BOCTOR

Présidente de Jeunes Médecins

Olivier BONNOT et Mircea POLOSAN

Président et Vice-président du CNUP - Choisir Psychiatrie

Cyril BORONAD

Président Syndicat National des Pharmaciens des Etablissements Publics de santé (SYNPREFH)

Éric BRANGER

Président de la Confédération des Praticiens des Hôpitaux (CPH)

Éric BRANGER

Président Syndicat des Praticiens des Hôpitaux Publics (SPHP)

Jean-François CIBIEN

Président d'Action Praticiens Hôpital

Florence COMPAGNON

Présidente du Syndicat National des Pharmaciens Gérants et Hospitaliers (SNPGH)

Marie-José CORTES

Présidente du Syndicat des Psychiatres des Hôpitaux (SPH)

Nicolas COSTE

Président du Syndicat National des Pharmaciens Praticiens Hospitaliers et Praticiens Hospitaliers Universitaires (SNPHPU)

Antoine DUPUIS

Président de la Société Française de Pharmacie Clinique (SFPC)

Claude FINKELSTEIN

Présidente de la Fédération Nationale des Associations d'usagers en Psychiatrie (FNAPSY)

Claudine GARD

Présidente du Conseil National Professionnel de la Pharmacie (CNPP)

Pascale GIRAVALLI

Présidente de l'Association des Secteurs de Psychiatrie en Milieu Pénitentiaire (ASPMP)

Thierry GODEAU

Président de la Conférence nationale des Présidents de Commissions Médicales d'Établissement de Centres Hospitaliers

Nabil HALLOUCHE

Président de l'Association Nationale pour la Promotion des Soins Somatiques en Santé Mentale (ANP3SM)

Michel JURUS

Président de la Fédération Française de Psychiatrie (FFP)

Jean-Paul LANQUETIN

Président d'honneur de l'Association pour le Développement de la Recherche en soins en Psychiatrie (ADRPsy)

Christophe LIBERT

Président de l'Association des Psychiatres Infanto-juvéniles de secteur sanitaire et médico-social (API)

Pascal MARIOTTI

Président de l'Association des Établissements du service public de Santé Mentale (AdESM)

Annick PERRIN-NIQUET

Présidente du Comité d'Études des Formations Infirmières et des Pratiques en Psychiatrie (CEFI-Psy)

Marie-Noëlle PETIT

Présidente de l'Association Nationale des Psychiatres Présidents et Vice-Présidents de Commissions Médicales d'Établissements des Centres Hospitaliers (ANPCME)

Damien PEYRONNET

Président du Syndicat National des Radiopharmaciens (SNRPH)

Charles-Olivier PONS

Président de l'Union Syndicale de la Psychiatrie (USP)

Emmanuelle QUEUILLE

Présidente du Réseau PIC (Psychiatrie Information Communication)

Yves REBUFAT

Président exécutif Avenir Hospitalier

Emmanuelle REMOND

Présidente de l'Union Nationale de Familles et Amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (UNAFAM)

Rémi SALOMON

Président de la Conférence nationale des Présidents de Commissions Médicales d'Établissement de Centres Hospitaliers Universitaires

Christophe SCHMITT

Président de la Conférence nationale des Présidents de Commissions Médicales d'Établissement de Centres Hospitaliers Spécialisés

Norbert SKURNIK

Président par intérim de l'Intersyndicale de la Défense de la Psychiatrie Publique (IDEPP)

Guillaume SUJOL

Trésorier Syndicat National des Praticiens Hospitaliers Anesthésistes-Réanimateurs Élargi (SNPHARE)

Olivier TELLIER

Président de l'Association Française des Unités pour Malades Difficiles (UMD)

Michel TRIANTAFYLLOU

Président du Syndicat des Psychiatres d'Exercice Public (SPEP)

Pierre-Olivier VARIOT

Président de l'Union de Syndicats de Pharmaciens d'Officine (USPO)